

**Délibération portant sur la désignation de la vice-présidente
du conseil d'administration**

- Vu** le code de l'éducation
- Vu** le décret n°92-25 du 9 janvier 1992 relatif à l'organisation de l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques.

Le conseil d'administration réuni le 6 mars 2020 en séance plénière sous la présidence de Monsieur Jean-François BALAUDÉ, après avoir régulièrement procédé au vote, désigne **Madame Pascale GOETSCHEL** à la vice-présidence du conseil d'administration.

Membres en exercice : 27
Quorum de présence : 14
Votes exprimés : 25
Pour : 24
Contre : 0
Abstentions : 1

La présente délibération sera transmise au recteur de l'académie de Lyon.
Elle sera publiée conformément aux dispositions relatives à la publication des actes à caractère réglementaire.

Fait à Lyon, le 6 mars 2020

Le président du Conseil d'Administration

M. Jean-François BALAUDÉ



La directrice

Mme Nathalie MARCEROU-RAMEL

